

**ETUDE DE FAISABILITE D'ELECTRIFICATION RURALE
DE QUATRE LOCALITES (BAMA, GAYERI, SEYTENGA, SEBBA)
DU BURKINA FASO**

ANNEXE : BAMA

Avril 2001

1. INTRODUCTION

Le Burkina Faso et le Danemark entretiennent depuis de nombreuses années, une coopération bilatérale très active. Les domaines couverts par cette coopération sont principalement l'agriculture, l'eau, l'énergie et la décentralisation. Du côté du Royaume du Danemark, l'organisme chargé de la mise en œuvre de cette coopération est DANIDA.

Le secteur de l'énergie a fait l'objet d'une convention bilatérale en décembre 1999 entre les deux Gouvernements, et dans ce cadre, une attention particulière a été portée sur le développement de l'électrification rurale. Lors d'une revue annuelle de ce secteur en janvier 2001, il est apparu opportun de rechercher des synergies entre les différents secteurs d'intervention de la coopération danoise. C'est ainsi que le Département de Bama, tout comme les localités de Gayéri, Seytenga et Sebba a été retenu pour le développement de l'électrification rurale.

La présente étude a pour but de fournir des informations pertinentes à cet effet en décrivant l'état des lieux, et les perspectives de développement durant les dix prochaines années.

Le rapport s'articulera autour du cadre physique et administratif, de l'état de la population, des secteurs sociaux, des secteurs de production, des acteurs de développement et enfin des perspectives de développement.

2. CADRE ADMINISTRATIF ET PHYSIQUE

Le Département de Bama fait partie des treize (13) départements que compte la province du Houet, dont le chef-lieu est Bobo-Dioulasso. Il est situé à une vingtaine de km de Bobo-Dioulasso, sur l'axe Bobo-Faramana (frontière du Mali). Il compte vingt et un (21) villages.

Pour la description du cadre naturel, il sera fait appel à la Monographie du Houet réalisée par la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification (DREP) de l'Ouest à Bobo-Dioulasso. Selon cette monographie, la province du Houet a un climat tropical humide de type Sud-soudanien caractérisé par une saison humide allant de mai à octobre et une saison sèche allant d'octobre à avril.

Les températures moyennes varient entre 25 et 30°C avec une amplitude thermique relativement faible de 5°C. La température maximale enregistrée au cours des trente dernières années a été de 37,5°C, et la température minimale de 14,8°C.

Les vents sont conditionnés par le déplacement du Front Intertropical (FIT) qui provoque les pluies.

La saison des pluies est marquée par de grands vents dont la vitesse peut dépasser les 100 km/h, provoquant des déracinements d'arbres. Pendant la saison sèche, la province comme tout l'ensemble du pays est soumise à l'harmattan, un vent à effet desséchant.

La province bénéficie d'une pluviométrie relativement abondante dont la durée varie de 5 à 7 mois avec des hauteurs d'eau comprises entre 900 et 1 200 mm.

Néanmoins, on note une irrégularité spatio-temporelle des pluies influant négativement sur les activités agricoles.

La géographie de la région de BAMA est caractérisée par une plénitude générale du relief. Le département est constitué d'un ensemble de plaines circonscrites entre des collines modestes dont l'altitude atteint environ 460m. Le terrain a une pente légère de 1 à 2% orienté de l'Ouest vers l'Est.

Selon l'esquisse pédologique de l'ORSTOM (1968), la région renferme principalement quatre unités pédologiques :

- les lithosols ;
- les sols ferrugineux tropicaux ;
- les sols ferralitiques ;
- les sols hydromorphes.

Les sols du Département de Bama sont constitués en grande partie de sols hydromorphes dont la qualité et la teneur en eau permettent le développement de la culture du riz et des cultures maraîchères.

Le Bureau National des Sols (BUNASOLS) a effectué en décembre 1983 un diagnostic de fertilité dans les parcelles de la Vallée du Kou. Ce diagnostic confirme la prédominance des sols hydromorphes sur la quasi-totalité du périmètre et la présence de quelques sols à sesquioxydes de fer et de manganèse. Ces sols sont caractérisés par une pauvreté chimique (azote et phosphore) un pH moyennement à fortement acide et des teneurs élevées en fer libre. En résumé, ils présentent de sérieux problèmes de fertilité. Il a alors été recommandé de faire des apports importants de matière organique et une fertilisation minérale apportant essentiellement de l'azote et du phosphore. En outre, il a été suggéré une rotation des cultures pour éviter l'épuisement rapide et le lessivage des sols et atténuer les toxicités en fer. De façon générale, il était devenu urgent d'instaurer un suivi rigoureux de l'évolution de la fertilité des sols.

L'hydrographie de la province est marqué par trois grandes rivières : le Mouhoun, le Kou et la Comoé. Le Kou, qui prend sa source à l'Ouest de Bobo-Dioulasso est la rivière qui au plan socio-économique présente le plus d'importance pour la région, car il sert d'approvisionnement en eau de la ville de Bobo-Dioulasso et permet l'irrigation de la Vallée du Kou et de la plaine de Banzon.

Le département de BAMA se trouve dans le domaine soudano-guinéen où les espèces ligneuses sont dominantes. La végétation se répartit en fonction des facettes géomorphologiques; c'est ainsi que:

- * dans la partie Nord on rencontre une végétation herbacée composée d'andropogon, de setaria, de cyperdécés ...
- * Au Sud on observe une végétation très boisée où dominant des espèces comme le Karité, le Néré, le Daniellia Oliveri.

La région de BAMA n'a pas une faune remarquable. Toutefois, on peut observer quelques colonies de singes rouges et surtout quelques variétés de poissons que l'on trouve dans les nombreux points d'eau et qui font le bonheur des pêcheurs Bozos.

Le cadre naturel du Département de Bama est profondément marqué par le périmètre rizicole de la Vallée du Kou. Ce périmètre, d'une superficie totale de 1 260 ha comporte d'importants ouvrages hydrauliques :

- une prise d'eau ;
- un canal d'amenée cimenté, d'une longueur de 11,18 km ;
- un canal primaire long de 10 km ceinturant le périmètre ;
- des canaux secondaires et tertiaires cimentés sillonnant tout le périmètre sur 96 km ;
- des canaux de drainage d'une longueur totale de 98,98 km.

Actuellement, le périmètre est exploité par 8 coopératives agricoles selon la répartition suivante :

Tableau n° 1 : Mode d'occupation du périmètre

Numéro de la coopérative	Superficie exploitée (ha)	Nombre d'exploitants	Année de création
1	55	82	1995
2	259,5	282	1995
3	108	120	1995
4A	113	113	1995
4B	208,75	262	1995
5	105	109	1995
6	81	90	1995
7	163	193	1995
TOTAL	1 093,25	1 251	-

Source : **DRA – Hauts-Bassins**

A ce périmètre exploité pour la riziculture, il faut ajouter le périmètre maraîcher de 69 ha exploité par 132 producteurs.

3. ETAT DE LA POPULATION

Selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) effectué en décembre 1996, la province du Houet comptait 672 114 habitants. Sur cette base, le Département de Bama renfermait 57 4333 habitants sur une superficie de 1 336 km², soit une densité de 43 habitant/km². Une répartition des ménages permet de dénombrer à cette époque 9 225 ménages, soit une taille moyenne de 6,2 personnes/ménage.

Si l'on s'intéresse particulièrement à la population de la Vallée du Kou, on note qu'elle provient d'origines géographiques diverses et est composée de nombreuses ethnies. Cela s'explique par le fait que le Gouvernement, dans le but de promouvoir l'autosuffisance alimentaire et de favoriser l'auto-promotion du monde rural a initié entre autres le Projet Vallée du Kou. Les travaux d'aménagement de la Vallée du Kou ont commencé en 1968 et se sont poursuivis jusqu'en 1974. La mise en valeur de cet aménagement s'est effectuée avec des agriculteurs provenant des zones Nord du pays où la densité de population était forte et les ressources naturelles menacées de dégradation accélérée. L'installation des producteurs s'est accompagnée d'une organisation en coopérative pour favoriser leur participation à la gestion du périmètre.

Le tableau n° 2 rappelle les origines géographiques de la population de la Vallée du Kou.

Tableau n° 2 : Origines géographiques de la population

Provinces	Nombre de villages	Nombre de paysans
Yatenga	73	410
Houet	41	241
Sanmatenga	54	208
Sourou	17	45
KénéDougou	15	40
Bam	13	39
Mouhoun	13	19
Kadiogo	4	18
Namentenga	4	15
Passoré	5	10
Boulgou	5	8
Gourma	5	8
Bazèga	2	6
Kouritenga	2	6
Oubritenga	2	6
Boulkiemdé	2	3
Comoé	2	3
Ganzourgou	1	3
Kossi	2	2
Poni	2	2
Sanguié	1	1
Soum	1	1
TOTAL = 22	272	1 093

Source : **Identification et formulation de projets d'entreprises pour les jeunes de la Vallée du Kou**

N.B. : Il faut y ajouter 10 exploitants pour lesquels il n'y a pas eu de données.

A la lecture de ce tableau, on constate que les provinces les plus représentées sont le Yatenga (31 %), le Houet (22 %) et le Sanmatenga (19 %).

Plus loin, une répartition ethnique est donnée au tableau n° 3.

Tableau n° 3 : Répartition ethnique

Ethnie	Nombre de familles
Mossi	730
Bobo	185
Samo	45
Sénoufo	29
Dafing	25
Dioula	24
Tiéfo	14
Bissa	9
Peulh	6
Siamou	5
Vigué	5
Bolon	4
Gourmatché	4
Sambla	4
Toussian	4
Nounouma	3
Ko	2
Lobi	2
Bwaba	1
Gourounsi	1
Gouin	1
TOTAL = 21	1 103

Source : **Identification et formulation de projets d'entreprises pour les jeunes de la Vallée du Kou**

A la lecture de ce tableau, on note que les ethnies dominantes sont dans l'ordre : les Mossi (66 %), les Bobo (17 %), les Samo (4 %).

Ce rappel historique a pour but d'illustrer le caractère allogène et diversifié de la population de la Vallée du Kou. Cette diversité a été à l'origine des nombreux heurts entre les différents groupes ethniques pour le contrôle du pouvoir politique et la gestion du périmètre de la coopérative. Cela a nécessité de multiples interventions des forces de l'ordre.

Le recensement de 1985 donne un effectif 54774 habitant pour les 20 villages que compte le département et la commune de BAMA, soit une densité de 42 hts au km². Selon le recensement de 1998, le département compte aujourd'hui 58676 habitants. La commune de BAMA, abriterait à elle seule 20176 habitants, soit 34% de la population départementale.

Les données démographiques du département de BAMA sont reprises dans les tableaux suivants :

Tableau n° 4: Population des dix quartiers de BAMA

QUARTIERS	NOMBRES D'HABITANTS EN 1998
Q1	2 566
Q2	3 572
Q3	1 601
Q4a	1 419
Q4b	2 445
Q5	1 273
Q6a et Q6b	3 893
Q7	2 149
Watinoma	1 258
TOTAL	20 176

Source : Recensement de la population de 1998, Préfecture de BAMA

Tableau n° 5 : Population des vingt villages du département de BAMA

VILLAGES	NOMBRES D'HABITANTS EN 1998
Banarodougou	600
Banankélédaga	2 800
Saouléni	200
Sourkoudougou	1 000
Toukoro	2 200
Desso	2 300
Diarradougou	1 200
Sandimisso	400
Lanfiéra	800
Soungalodaga	4 000
Samandéni	5 000
Séguère	5 100
Niéguéma	1 500
Sangouléma	1 600
Natéma	1 300
Tongoroma	2 000
Kouroukan	900
Badara	3 000
Ziiga	1 700
Yirwal	900
TOTAL	38 500

Source : Recensement de la population de 1998, Préfecture de BAMA

Selon les résultats de l'étude diagnostique de l'AFVP, la répartition de la population est hétérogène sur l'étendue du Département. BAMA commune constitue le plus grand foyer de population avec plus de 20.000 habitants, suivie de plusieurs villages de plus de 3.000 habitants. Les villages moyennement peuplés sont dispersés dans le département et comptent entre 2.000 et 3.000 habitants. Les villages de taille moyenne comptent moins de 2.000 habitants et les petites tailles 200 habitants.

L'habitat se caractérise par son aspect groupé, constitué de concessions de petites tailles. Les maisons sont en majorité en banco amélioré.

4. Etat des secteurs sociaux

4.1. Situation sanitaire

La province du Houet est couverte par trois districts sanitaires, à savoir Dandé, Bobo secteur 15 et Bobo secteur 22. Le Département de Bama est rattaché au district sanitaire de Dandé.

Si l'on s'intéresse aux principales maladies, la situation est la suivante par district :

Tableau n° 6 : Liste des dix principales maladies par district en 1999

N°	DISTRICT DE DANDE		DISTRICT SECTEUR 15		DISTRICT SECTEUR 22	
	Maladies	Nombre de cas	Maladies	Nombre de cas	Maladies	Nombre de cas
1	Paludisme	12 366	Paludisme	19 909	Affections voies respiratoires	17 782
2	Infections respiratoires aiguës	7 338	Infections respiratoires aiguës	13 836	Paludisme	17 333
3	Plaies	4 762	Affections de la Peau	1 967	Affections de la peau	1 243
4	Maladies diarrhéiques	2 095	Diarrhées	4 511	Affections appareil digestif	4 874
5	Parasitoses intestinales	1 976	Affections appareil digestif	4 002	Diarrhées	4 494
6	Infections urinaires	1 137	IST/SIDA	3 605	Affection génito-urinaire sans IST	3 855
7	Gonorrhée	928	Maladie de l'œil	2 859	Affections des yeux	2 560
8	Infections ORL	501	Parasitoses intestinales	2 197	Parasitoses intestinales	2 330
9	MPE	280	Affections ostéo-articulaires	1 240	Affections cavité buccale	1 611
10	Fièvre d'origine indéterminée	216	Maladies cavité buccale	1 134	Dysenterie	1 217

Source : **Monographie de la Province du Houet**

L'Analyse montre que le paludisme, les affections des voies respiratoires et les affections de la peau constituent les maladies les plus couramment rencontrées.

Quant aux taux de couverture vaccinale des enfants de 0 à 11 mois, la situation est donnée au tableau n° 7 ci-dessous.

Tableau n° 7 : Taux de couverture vaccinale par district

DISTRICTS	VACCINS				
	BCG	DTCOQ 1	DTCOQ 2	DTCOQ 3	ROUGEOLE
Dandé	64, %	-	-	44 %	-
Bobo Secteur 15	59 %	-	-	43 %	50 %
Bobo Secteur 22	66,58 %	60,89 %	61,22 %	56,6 %	-

Source : **Monographie de la Province du Houet**

On note que ces taux sont inférieurs à la norme nationale souhaitée qui est de 85 %.

S'agissant de la situation alimentaire et nutritionnelle, elle est variée en dents de scie. Le Département de Bama enregistre quelquefois des déficits céréaliers malgré les bonnes conditions naturelles de production. Fort heureusement, les marchés locaux sont régulièrement approvisionnés.

Le taux de malnutrition n'est que de 0,35 % dans le district de Dandé. Par contre, la prévalence du marasme et du kwashiorkor chez les enfants est élevée (26,94 %) dans ce district entièrement rural, alors qu'elle n'est que de 0,22 % dans le district du secteur 15 et de 2,55 % dans le district du secteur 22.

Le personnel de santé toutes catégories confondues est très en deçà des normes de l'OMS comme l'illustre le tableau n° 8 ci-dessous.

Tableau n° 8 : personnel disponible par rapport aux normes OMS

Personnel	Normes OMS	DANDE		Bobo Secteur 15		Bobo Secteur 22	
		Effectif	Normes district	Effectif	Normes district	Effectif	Normes district
Médecins	1/10 000	1	1/211 746	1	1/323 290	1	1/313 754
Dentistes	1/10 000	-	-	2	1/161 645	-	-
Préparateurs d'Etat en pharmacie	1/10 000	1	1/211 746	1	1/323 290	-	-
Attachés de santé, Infirmiers diplômés d'Etat	1/5 000	20	1/10 588	36	1/8 644	33	1/9 508
Sage Femme d'Etat, Maïeuticiens	1/5 000	2	1/105 873	7	1/10 138	14	1/33 411
Infirmiers brevetés	1/3 000	13	1/16 289	40	1/7 028	33	1/9 058
Accoucheuses Auxiliaire, Matrones	1/1 000	18	1/23 528	39	1/10 776	48	1/6 536
Agents Itinérants de santé	1/1 000	14	1/15 125	15	1/17 961	20	1/15 688

Source : Monographie de la Province du Houet

Au niveau du département de BAMA, la couverture en infrastructures sanitaires reste faible. Pour l'ensemble des vingt villages et des dix quartiers, le département compte huit (8) CSPS, implantés à: Toukoro, Soungalodaga, Diarradougou, Samandéni, Séguéré, Bama (commune), Sourkoudougou et la Vallée du Kou. Un CSPS est un complexe qui comprend: un dispensaire, une maternité avec une salle d'accueil et un dépôt pharmaceutique.

La distance moyenne entre un village et un centre de santé est d'environ 10 km. Niéguéma est le village du département le plus éloigné d'un centre de santé, il se trouve, en effet, à 30 km du premier poste de poste sanitaire.

La contrainte majeure pour le secteur sanitaire du département de BAMA demeure le manque d'infrastructures et le sous- équipement de celles existantes. L'évacuation des cas d'urgence vers de l'hôpital de Bobo-Dioulasso est crucial surtout qu'il n'y a pas d'ambulance pour les CSPS du département.

4.2. Situation dans le secteur de l'éducation

La situation générale de l'éducation au niveau de la province dans le primaire se présente comme suit en 1998/1999 :

- nombre d'école : 250
- nombre de salles de classes : 1 167
- nombre de maîtres chargés de cours : 1 048
- nombres d'élèves : 79 780
- nombre d'élèves/maîtres : 76

Pour la même année scolaire, la situation au secondaire est la suivante :

- CEG : 26
- Lycée (enseignement général) : 22
- Collège et lycées techniques : 9
- Total établissements : **57**
- Nombre d'élèves : 23 457
- Nombre d'enseignants : 1 105

Dans le Département de Bama on note l'existence de :

- 1 CEG à 4 classes
- 4 Ecoles primaires avec au total 27 classes
- 1 Lycée privé (non fonctionnel) à 4 classes

5. Les secteurs de production

5.1. L'agriculture

L'agriculture est dominée par la riziculture qui représente l'activité économique principale de la localité. Elle est pratiquée en deux campagnes :

- de janvier à mars, et
- de juin à décembre.

Néanmoins, dans la recherche de la sécurité alimentaire, bon nombre de producteurs s'adonnent à d'autres productions céréalières.

Jusqu'en 1985, la gestion du périmètre était assurée par le Projet Vallée du Kou. A partir de 1985, cette tâche a été transférée à la Coopérative Rizicole de la Vallée du Kou qui avait alors les compétences suivantes :

- attributions et retraits de parcelles ;
- établissement et contrôle du calendrier du travail ;
- contrôle de l'utilisation de l'eau ;
- approvisionnement en intrants agricoles ;
- entretien des canaux de distribution ;
- collecte et écoulement de la production.

L'exploitation est de type familial avec une moyenne d'un hectare par famille. Toutefois, pour tenir compte de l'accroissement du nombre de ménages, des parcelles supplémentaires de moins d'un hectare ont été aménagées.

La situation en 1988 est donnée aux tableaux n° 9 et 10.

Tableau n° 9: Situation de l'occupation du périmètre en 1988

QUARTIER	NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION DISPOSANT DE : (ha)																TOTAL
	0,40	0,45	0,50	0,55	0,6	0,7	0,75	0,90	0,95	1	1,05	1,1	1,15	1,2	1,25	1,5	
1	2	2	24	-	-	-	2	-	2	40	-	-	-	-	-	1	73
2	1	-	28	-	-	1	5	1	-	234	-	1	-	-	5	-	276
3	2	-	10	1	-	-	-	-	1	99	-	-	-	-	-	-	113
4	-	-	32	-	1	-	4	-	1	258	1	-	-	1	2	2	302
5	-	-	6	-	-	-	1	-	-	102	-	-	-	-	-	-	109
6	-	-	4	-	-	-	-	-	-	75	-	-	-	-	-	-	79
7	-	-	29	-	-	-	-	-	-	123	-	4	1	-	1	-	158
TOTAL	5	2	133	1	1	1	12	1	4	831	1	5	1	1	8	3	1 110

Source : **Identification et formulation de projets d'entreprises pour les jeunes de la Vallée du Kou.**

Tableau n° 10 : Superficie totale mise en valeur par quartier en 1988 (ha)

Quartier	Nombre d'exploitants	Superficie totale	Superficie moyenne
1	73	58,6	0,8
2	276	261,1	0,95
3	113	106,3	0,94
4	302	266,3	0,95
5	109	105,8	0,97
6	79	77	0,97
7	158	144,3	0,91
TOTAL	1 110	1 039,4	0,94

Source : **Identification et formulation de projets d'entreprises pour les jeunes de la Vallée du Kou**

A partir de 1995, la coopérative rizicole, suite à des dissensions internes s'est disloquée pour donner lieu à huit (8) coopératives autonomes opérant sur le périmètre de la manière suivante :

Tableau n° 11 : Occupation du périmètre à partir de 1995

Dénomination ou numéro de la coopérative	Superficie exploitée en ha	Nombre d'exploitants
1	55	82
2	259,5	282
3	108	120
4A	113	113
4B	208,75	262
5	105	109
6	81	90
7	163	193
TOTAL	1 093,25	1 251

Source : **DRA Hauts-Bassins**

On note également l'existence d'un périmètre maraîcher de 69 hectares exploité comme suit :

Tableau n° 12 : Exploitation du périmètre maraîcher

Désignation	Superficie (ha)	Nombre d'exploitants
Zone 1	25	42
Zone 2	36	78
Zone 3	8	12
TOTAL	69	132

Source : **DRA – Hauts-Bassins**

Les principales cultures en dehors du périmètre de la vallée du Kou sont le sorgho, le maïs, le riz pluvial et dans une moindre mesure le coton et l'arachide. Une enquête réalisée par SERE Yacouba et SIDIBE Amadou en 1995 donne la répartition suivante par famille :

Tableau n° 13 : Principaux paramètres des cultures à la Vallée du Kou

Cultures	Superficie moyenne (en ha)	Rendement (en kg/ha)	<u>Nombre</u> de cas	Quantité NPK (kg)	Quantité urée (kg)
Arachide	1	500	1		
Coton	1,5	875	2	175	100
Maïs	1,5	1 300	17	175	100
Sorgho	2,18	765	30		
Riz pluvial	2,5	1 560	2		

Source : **SERE Y. et SIDIBE A.**

Les rendements du sorgho sont relativement faibles (moins d'une tonne par ha). Les producteurs n'appliquent pas de l'engrais sur cette culture, mais le font sur le maïs dont le rendement est de 1 300 kg/ha. Les doses utilisées dans ce cas sont de 175 kg/ha de NPK et de 100 kg/ha d'urée.

L'examen de la répartition des gérants des cultures suivant le statut du ménage (tableau 14) indique une forte intervention des femmes, notamment des filles, dans les activités de production hors-périmètre, tandis que les hommes s'occupent presque exclusivement de la riziculture irriguée.

Tableau n° 14 : Répartition en % des parcelles de culture par statut

Cultures	Hommes	Femmes	Filles	Garçons
Riz	99	1		
Arachide			100	
Coton		100		
Maïs	5,9	17,6	76,7	
Sorgho		20	76,7	3,3
Riz pluvial			100	

Sur le périmètre, l'exploitation est de type familial, en raison de 8 à 12 actifs, par exploitation (SERE Y. et SIDIBE A.). Mais il existe également des travaux sur contrat : contrat temporaire avec paiement à la fin du mois, à la tâche et entraides de culture.

La fourniture d'intrants est assurée par des commerçants qui en même temps rachètent le produit. Le principal client des producteurs de la Vallée du Kou a été pendant longtemps la SONACOR jusqu'à sa liquidation il y a environ trois ans.

L'équipement agricole à la Vallée du Kou est faible, seulement quelques producteurs en disposent comme l'indique le tableau n° 15 ci-dessous :

Tableau n° 15 : Inventaire du matériel agricole à la Vallée du Kou

Type de matériel	% de ménage propriétaire	Nombre d'unités par ménage
Charrue	2	1
Charrette	2	1
Herse	4	1
Sarclieur	7	2
Batteuse	8	1
Triangle	9	1
Buteur	8	1
Pulvérisateur	9	1
Charrue asine	9	1
Daba	9	11
Vanneuse	8	1
Motoculteur	9	1
Batteuse à moteur	9	1
Faucille	9	4

Source : SERE Y. et SIDIBE A.

Le périmètre de la Vallée du Kou a été pendant longtemps soumis à de nombreuses contraintes qui finalement ont conduit à une étude des rendements et de la production, et à une dislocation de la coopérative. Du coup, la rentabilité était devenue pratiquement inexistante. De façon résumée, ces contraintes se présentent comme suit :

a) Contraintes techniques :

- non-respect du calendrier cultural ;
- mauvaise gestion des cultures ;
- insuffisance d'eau.

b) Contraintes sociales :

- faible engagement des coopérateurs dans la résolution de leurs propres problèmes ;
- esprit d'assisté de la part des coopérateurs ;
- fréquence de conflits sociaux et politiques.

c) Contraintes économiques et financières :

- difficultés d'approvisionnement en intrants ;
- mauvaise gestion financière de la coopérative ayant entraîné un lourd déficit financier.

Madame KAREN HELVEG PETERSEN, économiste de la Société CARL BRO MANAGEMENT au Danemark a mené une réflexion sur la rentabilité de la production rizicole à la Vallée. Les principales conclusions de cette réflexion sont évoquées dans les paragraphes ci-dessous.

A l'heure actuelle, les rendements moyens du riz sont de l'ordre de 4 T/ha par an avec deux récoltes ou deux campagnes par an. Sur un (1) ha, chaque exploitant récolte 60 sacs de 70 kg. De cette production, il est prélevé 10 sacs pour l'autoconsommation et les 50 sacs sont livrés à la coopérative pour la pesée.

L'actuel acheteur, la SODEGRAINS rachète la production à 85 FCFA/kg à la coopérative qui l'a acquise à 84 FCFA/kg auprès du producteur.

Sur cette base, le revenu brut du producteur se calcule comme suit :

50 sacs x 70 kg/sac x 84 FCFA/kg = **294 000 FCFA** par campagne ou par récolte.

Pour une campagne, la structure des charges d'exploitation se présente comme suit :

Tableau n° 16 : Structure des charges d'exploitations

Désignation des charges	Unités	Quantités	Prix Unit.	Valeurs
Semences riz	kg	70	200	14 000
Engrais NPK	sac 50	5	12 250	61 250
Engrais Urée	sac 50	3	11 500	34 500
Herbicide	boîte	2	8 500	17 000
Sous-total intrants				126 750
Embouche semence	h/j	3	800	2 400
Labour (boeufs	tâche	1	15 000	15 000
Concassage (motoculteur)	h/j	1	15 000	15 000
Nivelage	h/j	20	400	8 000
Repiquage	h/j	15	1 000	15 000
Sarclage	h/j	40	150	6 000
Désherbage	h/j	20	250	5 000
Gardiennage oiseaux	h/j	6	1 000	6 000
Récolte	h/j	10	1 000	10 000
Battage (location)	m/j	1	12 500	12 500
Transport/cham-maison	sac	80	25	2 000
Vannage	tâche	1	12 500	12 500
Sacherie	unités	80	500	40 000
Transport paddy	sac	60	50	3 000
Sous-total main-d'œuvre				152 400
Redevance hydroagricole	ha	1	28 500	28 500
TOTAL CHARGES				307 650

Source : KAREN HELVEG PETERSEN (communication personnelle)

En définitive, l'exploitation d'un ha rapporte au producteur 294 000 FCFA pour des charges de 307 650 FCFA. Il se dégage alors un déficit brut de 13 650 FCFA, traduisant la non-rentabilité de l'exploitation. Face à cela, certains exploitants se refusent à payer la redevance d'eau. Cependant, la reprise en termes de cash-flow de certaines charges non déductibles du gain de l'exploitant telles que les charges de main-d'œuvre (repiquage, sarclage, désherbage, gardiennage, vannage) que l'exploitant peu exécuter lui-même à l'aide de ses actifs estimées à près de 35 000 FCFA, permet de couvrir les charges déductives. En outre, la prise en compte de la valeur du prélèvement pour autoconsommation évaluée à 58 800 FCFA finit de rentabiliser l'exploitation.

Dans les conditions sus-citées, le bénéfice marginal devient :
 $(58\,800\text{ FCFA} + 35\,000\text{ FCFA} - 13\,650\text{ FCFA}) = 80\,150\text{ FCFA}$.

Cette rentabilité existe en situation normative pour seulement 54 % des exploitants ; car en réalité un certain nombre d'exploitants représentant 46 % de la population rizicole, soit par non-respect des normes culturales, soit par insuffisance de soins sur la parcelle ou par excès d'endettement hors exploitation, n'arrivent pas à apporter une production suffisante pour couvrir leurs engagements en intrants. Il en existe même qui restent redevables à la coopérative après la pesée. Dans les faits, il mènent des opérations commerciales et financières parallèles et concurrentes à l'action de la coopérative, ce qui dénote de la mauvaise foi et d'un manque d'esprit coopératif.

5.2. L'élevage

Cette activité est pratiquée par la plupart des populations et concerne les espèces telles les bovins, les ovins, les caprins, les porcins, la volaille etc.

Il est la deuxième activité après l'agriculture. Le gardiennage des animaux est assuré par les enfants ou parfois confiés à des pasteurs peulh quand il s'agit de très gros troupeaux. De façon générale, au plan économique, l'apport de l'élevage dans ce système est très modeste, son but étant essentiellement social.

L'enquête menée par SERE Y. et SIDIBE A. en 1995 fait ressortir pour ce qui concerne l'élevage, une forte représentation des animaux de trait dans chaque ménage. Ainsi, 63 % des producteurs ont au moins une paire de bœufs de trait, et 70 % au moins un âne. L'élevage de la volaille est également important (cf. tableau n° 17).

Tableau n° 17 : Niveau d'appropriation des animaux

Espèce d'animal	% de ménage propriétaire	Nombre d'animaux possédés	<u>Nombre de cas</u>
Bœuf de trait	62,7	2	52
Bovins	39,8	2	35
Ovins	34,1	5	29
Caprins	22,9	4	19
Volaille	60,5	10	52
Anes	70,2	1	59
Autres	2,8	51	2

Source : **SERE Y. et SIDIBE A.**

6. LES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION

6.1. Le secteur hydraulique

Bien que le réseau hydrographique du département soit dense, le système d'approvisionnement en eau potable de la population est très déficient surtout dans les villages du département. D'ailleurs, le problème d'approvisionnement en eau potable demeure une des principales contraintes dont souffre le département. Fort heureusement , il existe un bon nombre de puits et forages comme l'indique le tableau N° 18 ci-dessous :

Tableau n°18 : Infrastructures hydrauliques dans le département de BAMA

	Nombre de puits à grand diamètre	Nombre de forages
	6 au quartier 1 de Bama	2 au quartier 1 de Bama
	7 à Yirwal	2 à Yirwal
	1 Sourkoudougou	1 à Sourkoudougou
	4 à Samandéni	1 à Niéguéma
	4 à Banankélédaga	3 à Samandéni
	2 à Badara	2 à Banankélédaga
	1 à Saouléni	6 à Ziiga
	1 à Lanfiéra	3 à Badara
	2 à Toukoro	2 à Saouléni
	1 à Tongoroma	1 à Lanfiéra
	3 à Sangouléma	1 à Sandimisso
	2 à Soungalodaga	3 à Toukoro
		3 à Sangouléma
		1 à Soungalodaga
		1 à Natéma
		1 à Diarradougou
		1 à Kouroukan
		5 à Desso
		4 à Séguéré
		1 à Banarodougou
TOTAL	34	44

Source : **AFVP/Diagnostic participatif.**

6.2. Le commerce

L'activité de commerce a surtout un impact considérable dans l'économie de la commune à cause de l'existence des marchés qui ont lieux tous les dimanche, lundi, mercredi à BAMA. Lieux d'échanges et de transactions diverses, les marchés de BAMA accueillent les commerçants d'horizons divers même de Ouaga et du Mali, certains pour vendre et d'autres pour acheter. On trouve dans ces marchés toute sorte de produits: manufacturés, agricoles, animaux sur pieds, des pagnes etc.

L'ensemble des activités économiques enquêtées se présente comme suit :

Tableau N° 19 : Liste des activités économiques

	Quartier													Nombre total
	Bama 1	2	3	4/1	4/2	5	6-A	6-B	7	Fanoma	Wati-Noma	St Marcel	Médina Coura	
Marchés	01							01					01	03
Pharmacies		01											02	03
Restaurants bars sans frigo										01				01
Boutiques avec frigo											01			01
Boutiques sans frigo	03	03	02	05	04	03	01	03	06	06			03	39
Kiosques avec frigo								01						01
Kiosques sans frigo		01												01
Soudeurs					01					02				03
Menuisiers	04				01			01		01	01			04
Couturiers*														15
Réparateurs radio et TV								01					01	02
Photographes**										01				04
Moulins	02	04	02	06	04	01	03	03	09	05	02	02	01	44
Mécanicien moto								02						02
Vidéo club		04	02	02										08
Réparateurs de pneus								01	01	01				03

(*) Estimation (**) 1 est installé , les 3 autres sont ambulants . Source : Enquête ERD Bama

6.3. L'Artisanat

Cette activité regroupe la poterie, la forge, la vannerie, le tissage etc. La poterie et la vannerie relève du domaine des femmes et concerne la fabrication des canaris. Quant à l'activité de forge, elle est pratiquée par certains hommes dont la tâche essentielle est la fabrication des outils aratoires traditionnels (daba, pioches etc.).

6. 4. Le réseau routier

Le réseau routier de BAMA est caractérisé par l'importance de l'axe Bobo-Faramana (RN9) et le mauvais état général des pistes desservant les villages. La route RN9 traverse le département du Sud au Nord et dessert cinq villages ainsi que la commune de BAMA, c'est le principal axe de désenclavement du département sur le long duquel est concentré la population.

6.5. Consommation d'énergie

6.5.1. Les utilisateurs professionnels de l'énergie

Au niveau des utilisateurs professionnels de l'énergie , l'enquête a permis d'identifier seize (16) meuniers , deux (2) soudeurs , trois (3) possesseurs de buvette , quatre (4) possesseurs de vidéo-club , un (1) photographe , un (1) réparateur de TV-radio et un (1) réparateur de pneus et chambres à air .

Les détails sont donnés dans les tableaux ci-dessous :

Tableau n° 20 : Réparateur de pneumatiques

Exploitant	Compresseur		Dépenses mensuelle en essence (FCFA)	Chiffre d'affaires mensuel (FCFA)	Quartier	Equipements prévus
	Marque	Pression				
SAWADOGO Issaka	BERNARD		5 000	90 000	7	Chargeur de batterie

Source : Enquête ERD Bama

Tableau n° 21 : Réparateur TV-radio

Nom de l'exploitant	Dépense mensuelle en charbon	Chiffre d'affaire mensuel	Quartier	Equipements prévus
Sawadogo Tiga Michel	3 500	25 000	Médina coura	Fer à souder, lampes et chargeur de batteries

Source : Enquête ERD Bama

Tableau n° 22 : Photographe

Nom de l'exploitant	Dépense mensuelle en pétrole et piles	Chiffre d'affaire mensuel	Quartier	Equipements prévus
Nabaloum Ahmed	2 700	30 000	Fanoma	Néons et projecteurs

Source : Enquête ERD Bama

Tableau n° 23 : Soudeurs

Exploitant	Groupe électrogène		Dépense mensuelle en carburant (FCFA)	Chiffre d'affaire mensuel (F CFA)	Quartier	Equipements prévus
	Marque	Puissance				
Alidou SANKARA	MARKON	24 KVA	19 500	33 500	4/2	Poste à souder, meule et perceuse
Yacouba BELEM	HONDA	2 KVA	29 250	108 750	Fanoma	Poste à souder, meule et perceuse

Source : Enquête ERD Bama

Tableau n° 24 : Possesseurs de vidéo-club

Exploitant	Groupe électrogène		Dépense mensuelle en carburant (FCFA)	Chiffre d'affaire mensuel (F CFA)	Quartier	Equipements prévus
	Marque	Puissance				
Sékou Djibo	ROBEN YAMAHA	600 W 600 W	14 250	75 000	4/1	Appareils vidéo
Lucien Bamogo	YAMAHA	600 W	15 000	135 000	2	Appareils vidéo
Moustapha Ouedraogo	YAMAHA	600 W	30 000	105 000	4/2	
Joseph Ouattara	YAMAHA	600 W	22 500	120 000	2	Appareils vidéo

Source : Enquête ERD Bama

Tableau n° 25 : Meuniers

Exploitant	Moteur thermique		Dépense mensuelle en carburant(FCFA)	Chiffre d'affaire mensuel(F CFA)	Quartier	Equipements prévus
	Marque	Puissance				
Madi Yaro	RAJA RAJA ANDORIA	8 CV 16 CV 18 CV	195 000	840 000	7	Moteurs électriques et néons
Karamoko Dembélé	RHINO	10 CV	390 000	900 000	2	Moteurs électriques et néons
Lassina Sankara	ANILE	8 CV	146 250	250 000	4/1	Moteurs électriques et néons
Salfo Sawadogo	? CV	10	117 000	150 000	Watinoma	Moteurs électriques et néons
Rasmané Kaboré	? CV ? CV	15 10	97 500	300 000	4/2	Moteurs électriques et néons
Issa Maré	LISTER LISTER LISTER	16 CV 16 CV 24 CV	1 170 000	1 330 000	Fanoma	Moteurs électriques et néons
Ousséni Bélem	ANDORIA	13 CV	136 500	1 200 000	6-B	Moteurs électriques
Hamadé Bélem	DOGA ANDORIA	10 CV 13 CV	273 000	675 000	Fanoma	Moteurs électriques et néons
Issa Kaboré	RHINO	10 CV	105 500	304 165	Fanoma	Moteurs électriques
Boniface Guira	ANILE	8 CV	120 000	195 000	Fanoma	Moteurs électriques
Groupement féminin Sougr-nooma	ABC	10 CV	86 775	405 000	4/2	Moteurs électriques et néons
Saïdou Bagnan	JACKSON	8 CV	117 000	90 000	4/1	Moteurs électriques
Issa Pankolo	ANILE CENTRAL	8 CV 8 CV	396 000	480 000	7	Moteurs électriques et néons
Sékou Djibo	SHULL	40 CV	487 500	1 125 000	4/1	Moteurs électriques
Lancina Berthé	LISTER LOMBARDINI YAMAHA ¹	10 CV 15 CV 2,2 KVA	433 200	1 050 000	4/1	Moteurs électriques et néons
Groupement féminin DEMUGU	JACKSON YAMAHA ¹	8 CV 650 VA	65 000	92 905	Watinoma	Moteurs électriques et néons

(¹) Groupe électrogène utilisé pour les travaux nocturnes

Source : **Enquête ERD Bama**

Tableau n° 26 : Possesseurs de buvettes

Exploitant	Congélateur		Dépense mensuelle en gaz (F CFA)	Chiffre d'affaire mensuel (F CFA)	Quartier	Equipements prévus
	Marque	Capacité				
Narcisse Dolly	HUSKY	230 L	10 400	912 500	Watinoma	
Ali Diallo	HUSKY	230 L	10 400	600 000	Watinoma	
Inoussa Ouédraogo	? YAMAHA ¹	180 L 2,2 KVA	25 000	150 000	6-B	

(¹) Groupe électrogène pour éclairage

Source : **Enquête ERD Bama**

Le dépense de Inoussa Ouédraogo est élevée par rapport à celle des autres à cause du carburant pour le groupe électrogène.

Tableau N° 27 : RECAPUTILATIF DES DEPENSES MENSUELLES

Réparateur de pneumatiques	5 000
Réparateur TV-radio	3 500
Photographe	2 700
Soudeurs	48 750
vidéo	81 750
Buvettes	45 800
Meuniers	4 335 725
TOTAL (F CFA)	4 523 225

Source : **Enquête ERD Bama**

6.5.2. Les petits commerçants de l'énergie

Les petits commerçants de l'énergie constituent eux-mêmes des consommateurs d'énergie. Dans le cadre de leur activité, en plus de leur vente, ils utilisent de l'énergie pour l'éclairage ; certains d'entre eux possèdent des appareils audio (consommation en piles). Le tableau suivant illustre leur vente et leur consommation.

Tableau n° 28 : Liste des petits commerçants de l'énergie

Exploitant	Quartier	Quantité mensuelle de vente de piles		Quantité mensuelle de vente de pétrole	Quantité mensuelle de vente de bougies	Auto consommation en énergie des boutiques (F CFA)			Chiffre d'affaire mensuel (F CFA)	Equipements prévus
		Moyennes	Petites			Pétrole	Piles	Gaz		
Prosper Sawadogo	6-B	120	36	30 L	24	1 400	1 400	-	36 000	Néons, frigo, radio et TV
Drissa Ouédraogo	Fanoma	288	20	200 L	08	2 250	1 400	-	119 250	Néons, frigo, radio et TV
Idrissa Mandé	2	-	-	100 L	03	1 800	350	-	31 225	Néons, frigo, radio et TV
Oumarou Ouédraogo	2	144	20	200 L	07	4 200	3 500	-	89 725	Néons et radio
Taïrou Sawadogo	2	240	96	30 L	16	1 200	2 400	-	62 100	Néons, frigo, radio, et TV
Lacina Sanou	2	144	72	60 L	72	2 325	1 700	1 665	56 400	Néons, frigo, radio, TV et ventilateur
Kabiro Bélem	7	72	24	100 L	12	1 800	3 700	-	48 400	Néons, frigo, radio, TV et ventilateur
Amadou Sawadogo	7	48	48	200 L	12	900	5 600	-	76 100	Néons, frigo, radio, et TV
Mahamadi Kindo	7	24	20	100 L	08	1 500	3 700	-	36 600	Néons, frigo, radio, et TV
Saïdou Bagnan	4/2	288	20	200 L	08	2 250	1 400	-	119 250	Néons, frigo, radio, et TV
Hamadé Bélem	Fanoma	432	12	1000 L	-	3 600	1 750	-	376 750	Néons, frigo, radio, TV et ventilateur
Ousséni Ouédraogo	Médina Coura	480	-	25 L	32	3 600	2 000	-	92 325	Néons, frigo, radio et TV
Narcisse Dolly	Watinoma	192	-	22 L	64	-	7 500	-	45 550	Néons, frigo, radio, TV et ventilateur
Daouda Lalla	Fanoma	576	120	600 L	80	2 700	3 150	-	317 300	Néons, radio et TV
Harouna Bamogo	6-B	576	-	200 L	96	1 050	3 500	-	288 200	Néons, frigo, radio, TV et ventilateur

Tableau des petits commerçants de l'énergie(suite)

Exploitant	Quartier	Quantité mensuelle des ventes de piles		Quantité mensuelle de vente de pétrole	Quantité mensuelle de vente de bougies	Auto consommation en énergie des boutiques (F CFA)			Chiffre d'affaire mensuel (F CFA)	Equipements prévus
		Moyennes	Petites			Pétrole	Piles	Gaz		
Souleymane Forgho	Watinoma	96	96	20 L	16	650	-	-	24 500	Néons, frigo, radio et TV
Sitaré Ouédraogo	Watinoma	768	48	200 L	40	1 050	-	-	16 866	Néons, frigo, radio, TV et ventilateur
Souleymane Gansonré	Watinoma	72	40	150 L	56	950	-	-	25 616	Néons, frigo, radio et TV
Kassoum Zida	Fanoma	120	-	20 L	08	2 100	2 800	-	27 600	Néons, frigo, radio et TV
Soumaïla Gansonré	Médina Coura	240	-	1 200 L	114	3 000	-	-	422 550	Néons, frigo, radio, TV et ventilateur

Source : **Enquête ERD Bama**

Tableau n° 29 : Récapitulatif des ventes

Désignation	Unité	Quantité	PU (F CFA)	PT(F CFA)
Pétrole	Litre	4 837	325	1 572 025
Piles moyennes	U	4 920	175	861 000
Petites piles	U	552	100	55 200
Bougies	U	676	75	50 700
TOTAL				2 538 925

Source : **Enquête ERD Bama**

Bien que ces chiffres soient indicatifs et en considérant qu'au Burkina Faso le KWh(SONABEL) coûte quatre vingt sept (87) francs CFA, on peut estimer que l'ensemble des ventes correspond à une consommation mensuelle de **deux mille neuf cent dix neuf (2 919) KWh**.

7. LES ACTEURS DE DEVELOPPEMENT

7.1. Services techniques et administratifs

Les services techniques et administratifs localement représentés sont les suivants :

- 9 Centres communautaires ;
- Un service vétérinaire+ un dépôt pharmaceutique ;
- Un bureau de poste et télécommunication ;
- Un bureau Administratif ;
- Un bureau de Caisse Populaire ;
- Un bureau du service de l'Environnement ;
- Un bureau du service de l'agriculture ;
- un bureau pour la gendarmerie ;
- Un complexe Bureaux-logements à la Mission Chinoise ;
- Un bureau de l'action sociale.

7.2. Domaines de compétence des structures d'appui et associations

Les structures d'appui et associations qui interviennent à Bama ont des domaines de compétences précis et des actions à caractère complémentaire. Le tableau n° 30 permet d'en avoir une meilleure lisibilité.

Tableau n° 30 : Structures d'appui et associations

Secteurs d'activités	Intervenants
Production végétale	- Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) - SOFITEX - AFVP - INERA
Protection de l'environnement	- Direction Générale de l'Environnement et du Tourisme (DRET) - AFVP
Santé Publique	- Service Provincial de la Santé Humaine
Education et alphabétisation	- Direction de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DPEBA) - CESAO - CEG - Lycée Départemental (privé)
Planification / Administration	- Préfecture de Bama - Bureau de Poste
Epargne et Crédit	- Caisse Populaire de Bama
Production Animale	- Direction Régionale des Ressources Animales (DRRA)
Télécommunications	- ONATEL
Services de sécurité	- Gendarmerie
Conférences religieuses	- Mission Catholique - mission protestante
Mission Chinoise	- Appui/Conseils Accompagnement

Source : **Enquête ERD – Bama**

7.3. Organisation du monde rural

L'organisation du monde rural est assez bien structurée. D'abord, en ce qui concerne les jeunes, on dénombre beaucoup d'associations et de groupes (cf. tableau n° 31) :

Tableau n°31 : Associations et groupes de jeunes

N° de quartier	Nom du groupe ou de l'Association	Année de création	Nombre de membres	Principales activités
Q1	Groupe de producteurs de coton	1996		Entraide et prestation de services
	Groupes de pêcheurs	1995	22	Pêche
	Association des jeunes	1994	Tous	Travaux d'intérêts communautaires, sport
	Club «Avenir»	1986	17	Prestations de services, entraide, intérêts communautaires, etc.
	Groupes des tailleurs	1995	15	Entraide, tontines, soutien aux membres
Q2	Association des jeunes	1996	Tous	Conduite d'activités
	Associations des plus jeunes	1996	Tous	Activités sportives
Q3	Association des acteurs de développement «Siniyasigui»	1995	20	Champs collectifs
	Groupe «Tend Biogo»	1995	6	Prestation de services, soutien aux membres
	Groupe «Benkadi»	1995	8	Prestation de services, soutien aux membres
	Groupe «Hakiliyouma»	1995	9	Collecte et commercialisation du riz
Q4a	Groupe des tailleurs	1985	10	Entraide
	Groupe des chauffeurs	1985	10	Entraide
	Groupe des menuisiers et mécaniciens	-	6	Entraide
Q4b	Association «Songtaaba»	1986	50	Collecte et commercialisation du riz, entraide et soutien aux membres
	Groupe «Benkadi»	1988	17	Prestation de services, entraide
	Groupe «Songtaaba»	1988	23	Prestation de services, entraide
	Groupe rizicole chinois	1994	15	Prestation de services, entraide
	Groupement de riz pluvial	1986	49	Champs collectifs
	Groupe «Nongtaaba»	1981	10	Cotisations, entraide
	Groupe «Relwendé»	1989	25	Prestation de services, activités culturelles, etc.
	Groupe «Avenir»	-	22	Cotisations, entraide, collecte de riz
	Groupe de jeunesse	-	-	Sport
	Groupe «Vipère noire»	1988	17	Entraide, prestation de services
	Groupe «Chicago»	1994	16	Entraide, prestation de services
	Groupe «Wend-Waouaga»	1990	15	Entraide, prestation de services
	Groupe Tigre Noir	1992	-	Entraide, prestation de services
	Groupe «Panthère Noire»	1991	-	Entraide, prestation de services

N° de quartier	Nom du groupe ou de l'Association	Année de création	Nombre de membres	Principales activités
Q5	Association des jeunes	1996	Tous	Travaux d'intérêts communautaires
	Groupe «Cousin unique»	1992	11	Prestation de services
	Groupe «Zemstaaba»	1994	18	Cotisation et prêts aux membres
Q6a	Association des jeunes	1978	Tous	Entraide, sport, prestation de services
Q7	Groupe de bananeraies	1992	5	Production de bananes
	Groupe «Wend-Panga»	1996	7	Champs collectifs
	Groupe des batteuses	1992	5	Exploitation de la batteuse
	Association des jeunes	1996	Tous	Travaux d'intérêts collectifs, animation et soirées récréatives

Source : Enquête ERD – Bama

En plus de ces dispositions organisationnelles, il existe dans tous les quartiers des Comités Villageois de Développement (CVD). Les CVD sont des structures de coordination du développement des terroirs mises en place par les différents groupes sociaux en présence.

On note également l'existence d'un groupe de travail, le Comité Décisionnel Urbain (CDU), chargé de l'octroi des cofinancements prélevés sur le Fonds de Développement Local (FDL) mis à la disposition du département par le Conseil Général de la Haute-Vienne, et ceci dans le cadre du jumelage.

Le constat général fait au niveau des vingt villages du département est le suivant : dans chaque village, il existe soit des Groupements de Producteurs de Coton (GPC) soit des groupements de maraîchers. Par ailleurs, il existe un Comité Décisionnel Rural (CDR), émanation des Comités Villageois de Développement (CVD), qui est chargé de l'octroi de subventions aux promoteurs provenant du Fonds de Développement Local, allouée par le Conseil Général de la Haute-Volta.

Outre ces organisations, on note l'existence de groupements tels que :

- le groupement de femmes transformateurs de céréales en farine de sevrage dénommé «DEMUNGU» de Bama ;
- un groupement de pêcheurs de Bama ;
- un groupement féminin de Bama ;
- un groupement de tissage et broderie de Bama ;
- un groupement villageois féminin de Kouroukan ;
- un groupement villageois des maraîchers de Banco/Bama ;
- un groupement d'éleveurs de Bama (camp peulh/Yirwal).

8. RESSOURCES FINANCIERES

Lors des enquêtes de terrain, il n'a pas été possible d'avoir des informations précises sur les ressources financières, telles le budget départemental ou communal, le volume des opérations financières des associations et ONG. Néanmoins, l'on peut affirmer que la localité ne manque pas de ressources financières au regard de l'importance des activités agricoles dues à la présence du périmètre rizicole. Même si aujourd'hui la production rizicole connaît quelques difficultés, on peut au moins retenir qu'elle a créé un impact économique important dans la localité.

Au titre des institutions financières localement représentées, on note la présence d'un bureau de poste et d'une caisse populaire.

9. POTENTIALITES CONFIRMEES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

9.1. Potentialités confirmées

Les potentialités confirmées du Département de Bama sont basées essentiellement sur l'agriculture. En effet, avec l'implantation du périmètre de la Vallée du Kou, le Département possède une tradition de la culture du riz (riz irrigué et riz pluvial). Le développement du Département peut être conçu sur la base d'une relance de la production rizicole. Cette vision peut se justifier aussi par la présence de la SODEGRAINS, intéressée par l'achat et le décorticage du paddy. Après un long moment de vie séparée les huit coopératives manifestent l'envie de s'unir comme cela était le cas par le passé.

Mais, c'est surtout l'action du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA) qui a permis récemment de mettre en évidence les potentialités de développement de la production rizicole à la Vallée du Kou.

Le PSSA a été initié par le Directeur Général de la FAO pour aider les Pays à Faible Revenu et à Déficit Vivrier (PFRDV) assurer leur sécurité alimentaire. Il a été accueilli favorablement par le Gouvernement du Burkina Faso et a début ses activités en 1995. Il utilise des paquets technologiques sous forme de démonstrations par type de riziculture dont les détails sont donnés au tableau n° 32.

Tableau n° 32 : Paquets technologiques pour les trois types de riziculture préconisés pour les démonstrations

Type de riziculture / Sites Opérations culturales	Riziculture irriguée (Vallée du Kou)	Riziculture de bas-fonds repiquée (Lomagara)	Riziculture de bas-fonds semi-directe (Sidéradougou)	Riziculture pluviale stricte (Houndé)
Pépinière	350 m ² pour 1 ha de riz 40 kg de semences, 48 heures de prégermination, 1 kg d'urée/100 m ²	350 m ² pour 1 ha de riz 40 kg de semences, 48 heures de prégermination, 1 kg d'urée/100 m ²	-	-
Préparation du sol	Labour : 15 – 20 cm Concassage Mise en boue Planage	Labour (ou piochage) 15 – 20 cm Concassage Planage	Labour (ou piochage) 15 – 20 cm Concassage Planage	Labour : 15 – 20 cm Pulvérisation ou hersage
Fumure NPK	300 kg/ha avant repiquage	250 kg/ha avant le dernier hersage - Fumure organique	250 kg/ha avant le dernier hersage - Fumure organique	200 kg/ha au semis
Fumure organique	- 5 tonnes/2 ans (au labour)			- Fumure organique
Repiquage	20 cm x 10 cm (2 à 3 plants par poquet) Age du plant 21 : jours	20 cm x 10 cm (3 à 4 plants par poquet) Age du plant 21 : jours		
Semis			En paquets 20 cm x 15 cm 3 – 4 graines/paquet 50 kg/semences/ha	En lignes continues espacées de 25 cm 80 kg/semences/ha
Urée	80 kg/ha 15 jours après repiquage 80 kg/ha 33 jours après repiquage	35 kg/ha 15 jours après repiquage 65 kg/ha 33 jours après repiquage	35 kg/ha 15 jours après semis 65 kg/ha 33 jours après semis	35 kg/ha 15 jours après semis 65 kg/ha 45-50 jours après semis
Entretien	1 ^{er} sarclage 15 jours après repiquage 2 ^e sarclage 33 jours après repiquage Autres sarclages à la demande	1 ^{er} sarclage 15 jours après repiquage 2 ^e sarclage 33 jours après repiquage Autres sarclages à la demande	1 ^{er} sarclage 15 jours après semis 2 ^e sarclage 33 jours après semis Autres sarclages à la demande	1 ^{er} sarclage 15 jours après semis Autres sarclages à la demande
Protection phytosanitaire	En cas de besoin	En cas de besoins	En cas de besoin Utilisation de semences traitées	Utilisation de semences traitées Traitement en cas de besoin
Récolte Battage	80 % de la panicule jaune paille	80 % de la panicule jaune paille	80 % de la panicule jaune paille	80 % de la panicule jaune paille

N.B. : Ces paquets sont utilisés pour les démonstrations dans le cadre du PSSA

Le paquet technologique appliqué à la Vallée du Kou a permis d'accroître les rendements de 25 % (voir tableau n° 33) entre 1995 et 1998, les faisant passer de 3,96 à 4,96 t/ha.

Tableau n° 33 : Résumé des résultats des démonstrations de 1995 à 1998 à la Vallée du Kou

	Moyenne des rendements (t/ha)	Différence entre démonstrations et témoins	
		(t/ha)	(%)
Démonstration	4,96	1,00	25
Témoins	3,96		

Source : PSSA

Si l'on analyse les comptes d'exploitation, on arrive à la conclusion que ce paquet technologique fait baisser le coût de production du paddy de 64 à 48 FCFA/kg, comme l'indique le tableau n° 34 ci-dessous.

Tableau n° 34 : Résultats des comptes d'exploitation à la Vallée du Kou (FCFA)

	Charges		Produits		Résultats	
	Charges totales par parcelle	Charges totales par ha	Produits totaux par parcelle	Produits totaux par ha	Gain à l'ha	Coût de production d'un kg de paddy
Démonstrations	109 436	230 713	253 110	533 607	302 894	48
Témoins	57 398	229 591	107 946	431 782	202 191	6 h

Source : PSSA

Les surplus dus aux démonstrations sont de 100 703 FCFA/ha, soit 49,81 % (cf. tableau n° 35).

Tableau n° 35 : Analyse des comptes d'exploitation à la Vallée du Kou

	Charges totales par ha (FCFA)	Produits totaux par ha (FCFA)	Gain à l'ha (FCFA)	Surplus dû aux démonstrations	
				FCFA	%
Démonstrations	230 713	533 607	302 894	100 703	49,81
Témoins	229 591	431 782	202 191		

Source : PSSA

De façon résumée, l'impact du PSSA à la Vallée du Kou de 1995 à 1998 aura été un accroissement de la production de 830 tonnes ou de 21,56 % (cf. tableau n° 36).

Cela signifie que ce programme peut être généralisé pour permettre de relancer la production rizicole dans des conditions économiquement rentables.

Tableau n° 36 : Impact du PSSA à la Vallée du Kou

Année	Superficie cultivée (ha)	Rendements moyens (tonnes/ha)	Productions (tonnes)		
			Producteurs ayant adopté le P7 (50 %)	Autres producteurs (%)	Productions totales
1995	1 100	3,5	-		3 850
1998	1 100	5,01	2 755	1 925	4 680
Ecart	-	1,51	-	-	830
%		43,14	-	-	21,56

Source : PSSA

9.2. Perspectives de développement

En ce qui concerne les perspectives de développement, il n'existe aucun projet au programme formalisé pour les dix prochaines années. L'échec de la coopérative rizicole de la Vallée du Kou a beaucoup refroidi les ardeurs des structures étatiques et des bailleurs de fonds. Mais si l'on considère les potentialités sus-mentionnées, l'on doit reconnaître que cette localité possède de réelles chances de développement. Pour concrétiser cela, il serait utile d'élaborer un véritable schéma directeur d'aménagement du territoire qui aura au moins l'avantage de tracer les voies pour un développement à long terme.